



PRESIDENT·E DE SECTION LOCALE

En étroite collaboration avec les autres mandataires et les responsables d'activité, le·la président·e assure le bon fonctionnement et le rayonnement de la Section locale en lien avec les stratégies des 2 communautés. Il·elle met en œuvre et développe des services de proximité qui répondent aux besoins des publics les plus vulnérables et aux spécificités de son territoire.

Il·elle est épaulé·e par le Comité de Bruxelles-Capitale. Il·elle est le maillon entre la Région, d'une part et les volontaires de la section locale, d'autre part. Sur le territoire de la Section locale, le·la président·e est le·la premier·e représentant·e de la Croix-Rouge de Belgique auprès des autorités publiques locales, du monde associatif et des entreprises privées.

MISSIONS

Le mandat de président·e comporte quatre volets principaux :

Leadership et intégrité

- organiser et présider les réunions de comité,
- diriger, déléguer et faire coopérer
- mobiliser et fédérer les volontaires, reconnaître leurs contributions
- faire vivre les principes et valeurs humanitaires de la Croix-Rouge
- orienter l'action en vue d'atteindre des objectifs communs
- organiser et présider les assemblées
- être attentif·ve aux préoccupations et suggestions des équipes
- véhiculer une image positive et dynamique de la Croix-Rouge
- faire preuve d'intégrité de manière exemplaire

Coordination générale

- mettre en place un cadre (locaux et équipement) adapté aux activités
- organiser des réunions de coordination
- organiser la gestion administrative et comptable en collaboration avec le·la trésorier·e et le·la secrétaire.
- établir et entretenir des partenariats locaux (CPAS, associations,...)
- lancer des projets en réponse aux besoins avec l'accord du comité de Bruxelles-Capitale
- établir et entretenir des partenariats locaux
- rechercher des moyens complémentaires (dons en nature, récolte de fonds,...)
- assurer une participation active de la SL aux assemblées de Bruxelles-Capitale et évènements communautaires
- assurer la visibilité des activités sur le territoire de la SL

Gestion journalière

- veiller au bon déroulement des activités
- gérer les mails et les courriers postaux (transmission et suivi)
- répondre aux demandes de renseignements (public, partenaires)
- régler les problèmes qui ne peuvent être délégués (imprévus, incident, demandes particulières du public,...)
- prendre en charge personnellement et ponctuellement une mission pour garantir la continuité de l'activité (absence d'un volontaire,...)



Gestion des volontaires

- se rendre disponible, être à l'écoute, donner des conseils aux volontaires
- veiller au respect des principes et valeurs humanitaires
- faire le suivi des demandes (de renseignement, de défraiement, de matériel,...)
- informer sur le cadre et les règles et les faire respecter
- établir les besoins en nouveaux·elles volontaires, faire des appels à candidat·es (en favorisant la participation des plus jeunes aux activités et projets)
- recevoir les candidat·es volontaires, les informer, les orienter en collaboration avec les responsables d'activité
- les informer sur les formations et les réunions et les encourager à y participer
- intégrer les nouveaux·elles volontaires aux équipes existantes
- gérer les tensions éventuelles entre volontaires

L'attention et le temps à accorder à l'un ou l'autre volet dépendent d'une Section locale à l'autre (équipe de responsables à constituer ou déjà opérationnelle, adéquation de l'infrastructure, nombre de volontaires,...).

Le mandat de président·e de SL est décerné par élection. Il est occupé pour une période de 4 ans (ou moins, si le mandat est pourvu en cours de quadriennat).

PROFIL RECHERCHE

- être en accord avec les Principes et Valeurs humanitaires de la Croix-Rouge
- avoir un attrait marqué pour le social
- savoir organiser et déléguer, être capable de diriger, de trancher
- faire primer l'intérêt général, savoir créer le consensus
- intégrité
- être capable de gérer les conflits
- faire preuve d'ouverture, de flexibilité et d'adaptation
- apprécier le contact, être à l'écoute, percevoir les besoins de l'autre
- communiquer adéquatement
- être enthousiaste, optimiste, entreprenant·e
- avoir de l'audace et des épaules solides
- avoir des notions comptables et budgétaires
- disposer d'une connaissance suffisante des acteurs privés et publics locaux

ENGAGEMENTS A PRENDRE

- avoir une disponibilité suffisante pour assumer les responsabilités associées au mandat
- acquérir et entretenir ses connaissances sur :
 - signification et usage des principes fondamentaux et de l'emblème du Mouvement
 - missions, gouvernance, stratégie, structure, activités, publics cibles de la Croix-Rouge de Belgique
 - modes de fonctionnement, règlement d'ordre intérieur, modalités administratives,...
- respecter et faire respecter la Charte de la Croix-Rouge de Belgique



Belgische **Rode Kruis**
Croix-Rouge de Belgique



Belgische **Rode Kruis**
Croix-Rouge de Belgique